



**Conseil économique
et social**

Distr.
LIMITÉE

E/CN.4/Sub.2/2002/L.49
12 août 2002

Original: FRANÇAIS

COMMISSION DES DROITS DE L'HOMME
Sous-Commission de la promotion et de
la protection des droits de l'homme
Cinquante-quatrième session
Point 6 de l'ordre du jour

QUESTIONS SPÉCIFIQUES SE RAPPORTANT AUX DROITS DE L'HOMME

M. Alfonso Martínez, M. Bengoa, M^{me} Betten, M. Dos Santos Alves, M. Eide,
M. Guissé, M^{me} Hampson, M. Kartashkin, M^{me} Koufa, M^{me} Motoc, M. Park,
M. Preware, M^{me} Rakotoarisoa, M^{me} Warzazi, M. Weissbrodt, M. Yimer,
M. Yokota et M^{me} Zerrougui: projet de résolution

**2002/... Enjeux et modalités d'une universalité effective des traités internationaux
relatifs aux droits de l'homme**

La Sous-Commission de la promotion et de la protection des droits de l'homme,

Rappelant la Déclaration et le Programme d'action de Vienne (A/CONF.157/23) adoptés
lors de la Conférence mondiale sur les droits de l'homme en juin 1993,

Ayant à l'esprit que la Conférence mondiale sur les droits de l'homme, dans la Déclaration
et le Programme d'action de Vienne, a recommandé que soit menée une action concertée en vue
d'encourager et de faciliter la ratification des traités internationaux relatifs aux droits de
l'homme et des protocoles s'y rapportant, l'objectif consistant à les faire reconnaître
universellement,

Soucieuse d'œuvrer à la réalisation de cet objectif,

Décide de demander à M. Emmanuel Decaux de préparer un document de travail, sans incidences financières, sur les enjeux et modalités d'une universalité effective des traités internationaux relatifs aux droits de l'homme, pour présentation lors de sa cinquante-cinquième session.
